

## Deux ans après une licence générale à l'UMLV

**958 étudiants ont obtenu une licence générale à l'UMLV en 2004. Deux ans plus tard, que sont-ils devenus ? 71% d'entre eux poursuivent toujours des études, le plus souvent en Master, pour moitié environ à l'UMLV, pour moitié dans d'autres établissements d'enseignement supérieur. Les diplômés de licence qui ont interrompu leurs études se trouvent, en 2006, dans des situations plus contrastées : ceux qui ont préparé et passé les concours de la Fonction publique, notamment pour devenir enseignant, ont obtenu de bons résultats, supérieurs à la moyenne nationale et à celle de l'académie de référence (34% d'admis aux concours d'enseignant du second degré et 65% de réussite à ceux de l'IUFM). Les diplômés de licence générale qui ont tenté de s'insérer directement sur le marché du travail occupent plus souvent des emplois précaires. 21% d'entre eux sont toujours à la recherche d'un emploi en 2006.**

### Un tiers des étudiants inscrits à l'UMLV deux ans après une licence

L'année qui suit la validation d'une licence générale à l'UMLV, peu d'étudiants arrêtent leurs études (8 %). La majorité poursuivent donc des études, mais 40 % d'entre eux ont quitté l'UMLV pour s'inscrire dans un autre établissement. La moitié de ces derniers préparent les concours de l'enseignement et un peu plus du quart suivent des formations pour devenir ingénieur. Ceux restés à l'UMLV sont inscrits en master (69 %) ou en maîtrise (23 %)<sup>1</sup>.

En 2005-2006, soit deux ans après avoir validé leur licence, ils sont plus nombreux à avoir interrompu leurs études (29 %). 21 % d'entre eux ont arrêté leurs études immédiatement après avoir obtenu leur licence et 79 % après avoir prolongé leur parcours d'un an (cf. l'encadré « 29 % des étudiants ont arrêté leurs études »).

Un peu plus de 71 % poursuivent donc toujours leur parcours de formation, la moitié d'entre eux à l'UMLV, l'autre moitié dans un autre établissement. 24 % des étudiants qui s'étaient inscrits à l'UMLV en 2004-2005 n'y sont plus en 2005-2006. Au final, deux ans après avoir validé une licence à l'UMLV, il ne reste plus qu'un tiers des étudiants qui y sont toujours inscrits.

**Situation en 2005-2006 des étudiant  
ayant validé une licence en 2004**

	Effectifs	%
Poursuite d'études à l'UMLV	336	35,1
Poursuite d'études dans un autre établissement	343	35,8
Interruption des études	279	29,2
<b>Total</b>	<b>958</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête « licence 2 », UMLV, 2006

<sup>1</sup> Cf. Ofipe résultats n°60, « Après une licence générale à l'UMLV ».

## Parcours des étudiants ayant validé une licence générale en 2004

Année	Licence validée 958																				
2003-2004																					
2004-2005	Poursuite d'études à l'UMLV 532	Poursuite d'études dans un autre établissement 353	Interruption des études 73																		
2005-2006	<table border="1"> <tr> <td>Poursuite d'études à l'UMLV</td> <td>325</td> </tr> <tr> <td>Poursuite d'études ailleurs</td> <td>126</td> </tr> <tr> <td>Interruption des études</td> <td>81</td> </tr> </table>	Poursuite d'études à l'UMLV	325	Poursuite d'études ailleurs	126	Interruption des études	81	<table border="1"> <tr> <td>Poursuite d'études à l'UMLV</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Poursuite d'études ailleurs</td> <td>204</td> </tr> <tr> <td>Interruption des études</td> <td>140</td> </tr> </table>	Poursuite d'études à l'UMLV	9	Poursuite d'études ailleurs	204	Interruption des études	140	<table border="1"> <tr> <td>Poursuite d'études à l'UMLV</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Poursuite d'études ailleurs</td> <td>13</td> </tr> <tr> <td>Interruption des études</td> <td>58</td> </tr> </table>	Poursuite d'études à l'UMLV	2	Poursuite d'études ailleurs	13	Interruption des études	58
Poursuite d'études à l'UMLV	325																				
Poursuite d'études ailleurs	126																				
Interruption des études	81																				
Poursuite d'études à l'UMLV	9																				
Poursuite d'études ailleurs	204																				
Interruption des études	140																				
Poursuite d'études à l'UMLV	2																				
Poursuite d'études ailleurs	13																				
Interruption des études	58																				

Source : Enquête « licence 2 », UMLV, 2006

### 59 % des étudiants préparent un master

Deux ans après avoir obtenu une licence, 59 % des étudiants sont inscrits en master, à l'UMLV pour 85 % d'entre eux. Les 57 étudiants ayant quitté l'UMLV sont majoritairement restés en Ile-de-France (40 d'entre eux), et ont majoritairement rejoint une université parisienne.

Près de 15 % des étudiants préparent les concours de l'enseignement, peu d'entre eux sont restés à l'UMLV, même si celle-ci propose des préparations aux CAPES et CAPEPS. La moitié des personnes se destinant à devenir enseignants ont préféré s'inscrire dans un IUFM et un tiers ont choisi de suivre des cours par correspondance.

14 % des étudiants préparent un diplôme d'ingénieur, aucun à l'UMLV. La grande majorité (75 étudiants parmi les 89) sont inscrits à l'ESIEE (Ecole Supérieure d'Ingénieurs Electronique Electrotechnique) ou à l'ESIGETEL (Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Informatique et Génie des Télécommunications) et suivaient déjà ce type de formation en licence (inscription en double cursus).

12 % des étudiants ont choisi d'autres formations. Parmi ces 76 étudiants, 5 personnes seulement sont inscrites dans une formation de niveau bac + 4 ou plus. Un peu plus du quart ont choisi des formations en commerce ou gestion. Seulement 24 étudiants sont inscrits dans une université.

### Formations suivies en 2005-2006

	Poursuite d'études en 2004-2005		Dont à l'Université de Marne-la-Vallée	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Master (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année)	372	59,1	315	84,7
Préparation aux concours de l'enseignement	92	14,6	12	13,0
Diplôme d'ingénieur	89	14,1	0	0,0
Autres formations	76	12,1	9	11,8
<b>Total</b>	<b>629</b>	<b>100,0</b>	<b>336</b>	<b>53,4</b>

Note de lecture : Deux ans après avoir validé une licence, soit en 2005-2006, 372 étudiants poursuivent en master, soit 59,1 % des étudiants qui poursuivent leurs études. 315 d'entre eux, soit 84,7 %, se sont inscrits à l'Université de Marne-la-Vallée.

Source : Enquête « licence 2 », UMLV, 2006

Pour 32 % des étudiants encore en études, le niveau bac + 3 est le niveau le plus élevé validé et 68 % ont validé un bac + 4. Toutefois, seulement 64 % des étudiants sont inscrits à un niveau bac + 5 en 2005-2006 et 15 % à un niveau bac + 4. Au total, 74 % sont inscrits au niveau maximum auquel ils peuvent prétendre. En effet, 18 % des étudiants sont inscrits à un niveau bac + 3 ; il s'agit essentiellement de personnes préparant les concours de la Fonction publique. 3,3 % des étudiants se sont complètement réorientés et sont inscrits à un niveau inférieur à celui de la licence. 2 étudiants sont même inscrits en CAP. 13 étudiants sont inscrits en bac + 5 alors qu'ils n'ont pas validé de bac + 4 : ils ont pu s'inscrire de façon « conditionnelle ». A l'inverse, 14 étudiants sont inscrits à un niveau bac + 4 en ayant pourtant validé une maîtrise ou une 1<sup>ère</sup> année de master. Il s'agit d'une part d'étudiants ayant soutenu leur mémoire trop tardivement pour s'inscrire en 2<sup>ème</sup> année de master et d'autre part de 8 personnes qui ont pu intégrer une école d'ingénieur, mais à un niveau inférieur à celui escompté.

### Niveau d'études en 2005-2006

	Effectifs	%
Bac + 5	402	63,9
Bac + 4	92	14,6
Bac + 3	112	17,8
Bac + 2 ou moins	21	3,3
Pas de niveau particulier*	2	0,3
<b>Total</b>	<b>629</b>	<b>100,0</b>

\* Formations musicales

Source : Enquête « licence 2 », UMLV, 2006

### Méthodologie

L'objectif de cette étude est de connaître le parcours des diplômés de licence de l'Université de Marne-la-Vallée. Tous les diplômés d'une licence générale (c'est-à-dire hors licence professionnelle et licence d'IUP) ayant obtenu leur titre en 2004 sont concernés. Toutefois, les diplômés de licence également engagés dans un cursus IUP n'ont pas été retenus, de même que les étudiants inscrits en maîtrise conditionnelle.

Trois populations se dessinent :

- les étudiants ayant quitté l'UMLV juste après l'obtention de leur licence
- les étudiants ayant prolongé leur parcours à l'UMLV d'un an à l'UMLV et non réinscrits en 2005-2006
- les étudiants ayant pris deux inscriptions consécutives à l'UMLV

Les deux premiers groupes d'étudiants ont été enquêtés, de façon exhaustive, par téléphone en février 2006 afin de retracer leur parcours. Rappelons que le premier groupe avait déjà été enquêté en mars 2005 ; un questionnaire allégé leur a été administré. Les informations récoltées ont été complétées par celles contenues dans Apogée, la base de données de inscrits de l'UMLV.

Le taux de réponse s'élève à 86 % dans les deux populations enquêtées. Les non-répondants ne diffèrent pas significativement, du point de vue des caractéristiques socio-démographiques et scolaires, des répondants et les résultats de l'études peuvent donc être étendus à l'ensemble des diplômés de licence.

## Après une année supplémentaire à l'UMLV

Après une licence obtenue en 2004, 55,5 % des diplômés continuent leur parcours l'année suivante à l'UMLV. En 2005-2006, 39 % ne sont plus inscrits dans l'établissement. En particulier, quasiment les deux tiers des étudiants inscrits en maîtrise ont quitté l'UMLV contre à peine plus du quart des étudiants ayant suivi une première année de master. Après une inscription en maîtrise, un quart des jeunes interrompent leurs études, contre 10 % après une première année de master. De plus, parmi ceux qui poursuivent leurs études en 2005-2006, plus de la moitié des jeunes initialement inscrits en maîtrise ont changé d'établissement contre 18 % des étudiants de master. Toutefois, il existe des points de similitude entre les jeunes issus de maîtrise et ceux de master : quand ils ont validé leur bac + 4, les étudiants arrêtent moins fréquemment leurs études (7 % contre 32 % des étudiants qui n'ont pas validé leur année). De même, les jeunes en études ont moins souvent changé d'établissement quand ils ont validé leur année (19 % contre 48 %).

**Situation en 2005-2006 des étudiants inscrits à l'UMLV en 2004-2005  
selon leur diplôme d'origine**

	Poursuite d'études à l'UMLV	Poursuite d'études ailleurs	Interruption des études	Total	Taux de départ de l'UMLV (%)	Taux d'interruption des études (%)	Taux de poursuite d'études ailleurs*
1ère année de master	272	59	37	368	26,1	10,1	17,8
Maîtrise	43	47	31	121	64,5	25,6	52,2
Préparation aux concours de l'enseignement	9	16	11	36	nc	nc	nc
Autres formations	1	4	2	7	nc	nc	nc
<b>TOTAL</b>	<b>325</b>	<b>126</b>	<b>81</b>	<b>532</b>	<b>38,9</b>	<b>15,2</b>	<b>27,9</b>

\*Parmi les personnes en études en 2005-2006

Nc : non calculé en raison de la faiblesse des effectifs

Source : Enquête « licence 2 », UMLV, 2006

Un tiers des étudiants ayant validé une maîtrise ou une première année de master, et qui ont changé d'établissement continuent leur parcours de formation en master. Un cinquième préparent les concours de l'enseignement. Quelques uns ont rejoint une formation d'ingénieur. Enfin, un tiers a choisi d'autres formations, ayant trait au commerce et au management pour la plupart. En revanche, la moitié des étudiants n'ayant pas validé leur quatrième année d'études préparent les concours de l'enseignement (alors que ceux restés à l'UMLV ont quasiment tous repris une inscription en master). Sept étudiants se sont inscrits en master, mais dans une autre université.

**Formation suivie en 2005-2006 par les étudiants inscrits en master ou maîtrise en 2004-2005 à l'UMLV selon les résultats obtenus**

	Année validée	Année pas validée	Total
Master	19	7	26
Diplôme d'ingénieur	7	1	8
Préparation aux concours de l'enseignement	11	18	29
Autres formations	18	11	29
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>	<b>37</b>	<b>92</b>

Source : Enquête « licence 2 », UMLV, 2006

**29 % des étudiants ont arrêté leurs études**

Deux ans après avoir validé une licence, 29 % des étudiants ne sont plus inscrits dans une formation. Parmi eux, 100 sont devenus enseignants après avoir passé un concours de la Fonction publique (97 l'ont passé en 2005 et 3 antérieurement). Ecartons ces enseignants fonctionnaires, qui ont réalisé leur projet professionnel.

Un peu plus de la moitié des étudiants ayant interrompu leurs études sans devenir enseignant fonctionnaire se sont arrêtés immédiatement après avoir obtenu leur licence et 45 % ont prolongé leurs études d'un an. Pour la grande majorité (82 %) la licence constitue le diplôme le plus élevé qu'ils aient validé ; toutefois, parmi eux, 3 personnes ont obtenu un autre diplôme de niveau bac + 3, à orientation professionnelle par contre.

Quasiment tous ont choisi de s'insérer dans la vie active (94 %), mais 21 % des actifs sont en recherche d'emploi. 10 personnes parmi les 103 occupant un emploi sont enseignants, en CDD ou vacataires. La moitié des actifs sont sur des postes que l'INSEE classe en « profession intermédiaire » dans la nomenclature des PCS. 30 % sont employés ou ouvriers. 7 % ont pu accéder à des emplois dont la PCS relève de la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures. 3 personnes ont créé leur entreprise.

Parmi les salariés, la moitié occupent des emplois stables. Les autres ont des emplois précaires : CDD de moins de 12 mois, vacation dans la Fonction publique, intérim, intermittence... Les contrats signés par les employés et les ouvriers sont plus stables que ceux des jeunes occupant des postes de professions intellectuelles supérieures ou professions intermédiaires (77 % contre 41 %).

## 38 % des étudiants se sont préparés aux concours de la Fonction publique

Immédiatement après avoir obtenu leur licence, près de 40 % des étudiants ont décidé de passer les concours de la Fonction publique. Ils ont choisi quasi unanimement les concours de l'enseignement (95 % d'entre eux s'y sont préparés) et particulièrement celui menant au métier de professeur des écoles (55 % des jeunes préparant les concours de l'enseignement). Quasiment tous les étudiants (97 %) se concentrent sur un seul concours, rares sont ceux qui préparent deux, voire trois concours (6 personnes).

Pour préparer les concours de l'enseignement, 84 % des étudiants se sont inscrits dans un IUFM. 17 % ont choisi d'être moins encadrés en se préparant via un organisme proposant des cours par correspondance (11 %) ou tout seul (6 %). 14 % ont choisi les préparations que proposent les universités mais tous ont également suivi les cours dans un IUFM.

### *Les concours de l'enseignement*

**CAPES** : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (public ou privé sous contrat).

**CAPEPS** : certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive dans les établissements publics ou privés sous contrat.

**CAPET** : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (public ou privé sous contrat).

**CAPLP** : certificat d'aptitude au professorat de lycées professionnels (public ou privé sous contrat).

**CAPE** : certificat d'aptitude au professorat des écoles

**Concours du premier degré** : il s'agit des concours de professeur des écoles (CAPE) et des spécialisations des professeurs des écoles titulaires (CAPSAIS, psychologues scolaires) affectés dans des établissements publics ou s'y destinant. Ces concours sont organisés par académie.

**Concours du second degré** : il s'agit des concours nécessaires à l'enseignement dans les collèges et les lycées généraux, techniques ou professionnels, publics ou privés sous contrat (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP), du concours de conseiller principal d'éducation (CPE) et de l'agrégation. Ces concours sont organisés au niveau national.

**Concours externes** : concours ouverts aux candidats possédant une licence ou un diplôme correspondant à 3 années au moins d'études post-secondaires.

Parmi les 186 étudiants qui se sont présentés aux concours de l'enseignement<sup>2</sup>, 91 personnes ont été admises sur liste principale et 6 sur liste complémentaire. Toutes ont obtenu un poste. Au final, 52 % des étudiants ayant passé les concours pour devenir enseignant les ont réussis. Dans le détail :

- 65 % des étudiants ayant passé le concours de professeur des écoles ont été reçus. Ceci constitue un résultat plus qu'honorable puisqu'au niveau national, à la session 2004, 27 % des étudiants ont été admis ou reçus sur liste complémentaire. Le résultats des étudiants issus de l'UMLV est également supérieur aux résultats des étudiants de l'académie de Créteil (45 %).
- 34 % ont réussi un concours de l'enseignement du second degré . Là encore, les résultats sont meilleurs qu'au niveau national où les taux de réussite s'échelonnent entre 20 % au CAPES/CAPEPS et 13 % au CAPET<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> 10 étudiants, qui s'étaient pourtant préparés à passer les concours ne s'y sont finalement pas présentés.

<sup>3</sup> En raison de la faiblesse des effectifs, on ne peut calculer un taux de réussite par type de concours pour les étudiants originaires de l'UMLV

## Réussite aux concours de l'enseignement du second degré

	Etudiants originaires de l'UMLV		Résultats nationaux		
	Présentés	Admis	Présentés	Admis	Taux de réussite
CAPES/CAPEPS	44	7	44 268	8 675	19,6 %
CAPLP	21	15	14 941	2 056	13,8 %
CAPET	15	5	5 251	655	12,5 %
<b>Total second degré</b>	<b>80</b>	<b>27</b>	<b>64 460</b>	<b>11 386</b>	<b>17,7 %</b>

Sources : Enquête « licence 2 », UMLV, 2006

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

### *Retenter les concours en cas d'échec*

Parmi les 99 personnes qui n'ont pas obtenu de concours de la Fonction publique, 71 % se sont réinscrits dans un établissement, majoritairement pour préparer à nouveau ces concours (81 %). Ceux-ci font toujours confiance à l'IUFM (30 étudiants sur 57) ou aux organismes de cours par correspondance (25 personnes).

Une minorité (29 %) ont interrompu leurs études, mais certains d'entre eux disent vouloir se représenter en candidat libre. 22 personnes occupent un emploi, précaire pour la plupart (les deux tiers). En effet, 10 d'entre eux effectuent des vacances pour l'éducation nationale : 6 en tant qu'assistant d'éducation, 4 en tant qu'enseignant.

### *Pour aller plus loin*

#### **L'Info...**

*Une licence et après...*

ORFS, n°17, novembre 2005.

#### **MICHEL Paola**

*Concours de recrutement de professeurs des écoles. Session 2004*

DEP, Note d'information, 05.17, mai 2005.

#### **OFIPE résultats**

*Après une licence générale à l'UMLV*

Université de Marne-la-Vallée, OFIPE, n°60, juin 2005.

#### **VALETTE Catherine**

*Les concours de recrutement des enseignants du second degré. Session 2005*

DEP, Note d'information, 06.10, mars 2005.